

DCM N° 46 /2026

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - - DAMEVIN Doriane -DEJEAN Jocelyne - GARIBALDO Yves - LOSCHI Bernadette - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly.

- MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

- * Mme CURCIO Véronique (procuration donnée à M. CLAPPIER Pierre).
- * M. NICOL Kévin (procuration donnée à Mme LOSCHI Bernadette).

- NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- * EN EXERCICE : 15
- * PRÉSENTS : 13
- * VOTANTS : 15

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

18/06/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

26/06/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

15/07/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

15/07/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- EN EXERCICE : 15
- PRÉSENTS : 13
- VOTANTS : 15

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DU GROUPE SCOLAIRE POUR CLASSE DE DÉCOUVERTE
ÉLÈVES DE LA P.S. AU C.P.**

Délibération N°46/2026

Votants : 15

15 voix POUR

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention du Groupe Scolaire Moïse Collomb pour financer une partie des frais relatifs à l'organisation d'une classe de découverte ayant eu lieu du 6 au 7 mai 2026 au Pontet pour les élèves des classes de la P.S. au C.P. soit un montant de 1.320 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE** une subvention de **1.320,00 euros** (soit 44 enfants x 30 euros) au GROUPE SCOLAIRE de notre Commune pour financer une partie des frais relatifs à l'organisation de cette classe de découverte.
La subvention sera versée sur le compte bancaire de l'AMICALE CAISSE ECOLE PRIMAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES.

**FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus
POUR COPIE CONFORME, le 13 juillet 2026.**

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES



Mme COMBET-BLANC Françoise

Secrétaire de Séance